

Gourrier de Tourcoing

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS
6 mois
12 fr. 250
12 mois
22 fr. 500

Rédaction & Administration
1^{re}, Rue de Renais, TOURCOING

INSÉRATIONS
Annonces
Réclamations
Demandes d'emploi
1^{re} ligne, 10 cent
2^e ligne, 10 cent
3^e ligne, 10 cent

LE LEVER DE RIDEAU

Depuis le gouvernement de M. Thiers, la marche à gauche de la République a été singulièrement accélérée, surtout en ces dernières années.

Après les élections de 1876, nous eûmes, avec M. Dufaure, le premier ministre républicain, mais néanmoins contre-gauche; puis vint Jules Ferry, en 1880, qui constitua le premier ministère de lutte ouverte contre le cléricalisme. Le premier ministre radical apparut avec M. Bourgeois en 1895, le premier ministre à dos socialistes avec Waldeck Rousseau, faisant appel à la collaboration de M. Millerand. Avec M. Combes, ministre du Bloc, c'est, en réalité, le socialisme qui gouverne, par l'intermédiaire de M. Jaurès, Eminence Grise dissimulée dans la coulisse, et l'Etat fait un pas énorme vers le collectivisme, tandis que le radicalisme bourgeois se distrait à cette besogne anticléricale où se complait son esprit étroitement sectaire. Cependant un soubresaut de l'opinion qui inquiétait la désorganisation de la Démocratie nationale et l'aide de la junte militaire, à son contre-coup jusqu'à la Chambre et le ministère Combes s'effondra sous le poids des fâcheux. Survinrent la ministère Sarrien, ministère d'union républicaine et de réparation, qui bénéficia de sa propre bonne volonté et surtout de la comparaison avec la précédente. Il se suicida.

Aujourd'hui nous en sommes, à la suite des événements que l'on voit, à un ministère Clémenceau.

On ne sait pas, au moment de lever le rideau retardé jusqu'au 6 novembre. On peut néanmoins constater déjà, par le dosage politique qui a présidé à la combinaison du ministère Clémenceau, que le parti radical-socialiste en constitue l'axe évident. Trois républicains de l'union démocratique qui faisaient partie du ministère Sarrien et y formaient, au milieu d'une majorité radicale, l'appoint modéré: MM. Poincaré, Bismont et Georges Leygues ont disparu et ils sont remplacés, dans le nouveau cabinet, par un seul de leurs amis politiques, muni du portefeuille des Finances en vertu de ce principe parlementaire que, plus la politique d'un cabinet est avancée, et plus il importe, pour rassurer l'opinion, que les Finances soient confiées à un ministre d'opinion modérée, ou du moins relativement saine. Poincaré, M. Léon Bourgeois radical, est remplacé par M. Picé, radical-socialiste, M. Sarrien à son tour, comme successeur à la Justice, M. Guyot-Dessaigne qui est du même groupe que lui, à la Chambre, mais M. Viviani, socialiste indépendant, vient à l'état et renforce son compagnon en socialisme. M. Aristide Briand, Bref, tous les changements de personnes se sont faits au profit des fractions les plus avancées de la majorité et, le président du Conseil, ayant passé de M. Sarrien à M. Clémenceau, cette transition a été faite et souligne la différence dans le physiognomie politique des deux ministères dont on pouvait penser tout d'abord, étant données

les conjonctures de la crise, que le nouveau ne devait être que la suite de l'ancien.

C'est bien d'une politique nouvelle qu'il s'agit.

Le contact du pouvoir assagit les hommes, on l'a bien vu de M. Millerand et on vient bien de le voir de M. Clémenceau et M. Briand, mais il n'en est pas moins vrai que leur avènement marque en même temps l'avènement des idées qu'ils défendaient dans l'opposition, quand bien même ils proclamaient qu'ils n'ont pas la prétention de les réaliser en bloc et se montrent de parfaits opportunistes en face des contingences gouvernementales.

C'est ce progrès des idées avancées et de la marche à gauche de la République que nous signalons en commençant. Ce ne sont pas seulement les hommes qui ont changé, mais aussi les programmes. Une évolution s'est accomplie qui a complètement déplacé les champs de bataille de la politique. Des événements se sont produits qui ont modifié les points de vue et bouleversé l'axe parlementaire, les conceptions des hommes et des partis et même celles du pays électoral, on ne peut le nier. Ce n'est donc ni sur leur passé ni sur leurs fondations qu'il faut juger les nouveaux ministères, c'est à l'aune des décisions qu'il faut baser le degré de confiance à laquelle ils ont droit.

De part et d'autre on sera très exigeant à leur endroit.

Déjà M. Jaurès leur réclame avec impatience l'application intégrale du programme radical socialiste, parce qu'il voit dans sa réalisation l'étape décisive de l'évolution de la République vers la démocratie sociale qui la conduira à sur le seuil même du socialisme intégral.

Quant aux libéraux dont l'appoint parlementaire peut-être accompli en raison de la crainte du pire, ils leur mesureront leur crédit suivant la modération qu'ils apporteront dans leurs actes et leur bonne volonté de paix et de tolérance.

Un contraire les radicaux qui semblent navrer avec quelques efforts les yeux sur le chemin vers le socialisme intégral que leur a fait parcourir la domination de M. Jaurès à laquelle ils ne sont si longtemps et si aveuglement soumis, jadis bourgeois, artisans de leur propre déconfiture, — au contraire, dis-je les radicaux qui ne se soucient pas de pousser plus loin l'aventure socialiste et se désolent volontiers de leur programme de réformes dans un non-venn relais d'anticléricalisme, comme dans une nouvelle diversion, jettent déjà les hauts cris au sujet des attentions de tolérance que, sous l'inspiration de M. Clémenceau et de M. Briand, on dit le gouvernement prêt à apporter dans la consommation du divorce de l'Eglise et de l'Etat.

En face de M. Clémenceau ils se retrouvent le spectre du « petit père ». Dans cette lutte sournoise, M. Clémenceau a jusqu'ici mené admirablement son jeu. Tandis que M. Combes concentrait ses troupes au congrès radical de Lille, M. Clémenceau courait la campagne et prononçait des discours qui avaient un retentissement aux quatre coins du pays. La presse était pleine de son portrait et de son éloquence et son nom était sur toutes les lèvres, quand éclata la nouvelle de la démission de M. Sarrien, où il est difficile de ne pas voir une préparation habilement com-

binée. M. Clémenceau avait son cabinet tout prêt, y compris le ministère du Travail dont il annonçait la prochaine organisation, à Dreguignan, avant même que personne autre que lui ou M. Sarrien pût prévoir le coup d'un théâtre d'opéra. En un tour de main le nouveau ministère fut constitué et M. Clémenceau put se mettre au balcon, tandis que M. Combes fermait son volet.

Cependant M. Clémenceau a commis une faute en s'alliant pas de suite devant la Chambre prendre position et bouclier du pied les panneaux que lui tendent, dans les coins et recoins du défilé parlementaire, les amis de M. Combes. Il a perdu un temps précieux dont ses ennemis profitent. Après cet acte d'apparence si brève n'a-t-il pas voulu que le rideau se levât, pendant la Fête des Morts, sur un pièce qui n'est pas la Reprie Sarrien, mais la Première Clémenceau.

LA ROUVRAIE CHRONIQUE LOCALE TOURCOING Nouvelle France

Avant qu'il était question de séparer l'Eglise de l'Etat, ces gouvernements, et par conséquent les électeurs bloqués, s'efforçaient de considérer les catholiques, comme quelque chose de négatif, et se torturaient les méninges pour créer des difficultés aux Evêques dans leurs rapports avec le Socrata-Paillle.

C'est le bon moment alors, en l'actualité, de nous le rappeler: dans les élections, et on peut dire sans crainte de se tromper, que tous les députés et sénateurs radicaux, doivent leur succès électoral à cet idiot mais puissant adjectif.

Une fois élus, ils ont continué à agir le spectre catholique devant les yeux abêlés des petits socialistes, qui formaient l'avant garde des troupes du bloc. Ceux-ci faisaient l'usage de se rébellier et de réclamer des réformes sociales, suscitait les radicaux incriminés quelques congrégations, et comme par enchantement les plus criards devenaient subitement muets comme des serpes ?

Quand ils n'auraient plus sous la main de moins de 100 religieuses, ils se seraient vus le Clergé sécular, et élaboré tout cela lui-même, mensongère et mal coque, qui a servi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Après avoir débauché l'Eglise des legs que lui ont fait les catholiques, après avoir rompu un contrat qui portait la signature de la France, sans en avoir averti le Pape qui était le second signataire, en un mot après avoir agi comme si le Pape n'existait pas, les radicaux ont pu se vanter que le Pape des Catholiques n'accepte pas leur loi sur la Séparation.

Ils avaient cependant tout prévu, semblait-il, mais comme le malin car ce l'homme ne peut prendre dans les propres pièges qu'il a tendus, de même nos législateurs ont fait eux-mêmes tout ce qui leur était acceptable par le principal intéressé.

L'aveux Briand et tous les autres évêques de la Chambre, ont juraé à gelé mieux, mais comme le diable de la Bible, ils ont oublié d'allumer leur lanterne. Avant de s'écarter des articles de cette loi, ils se sont contentés de demander si leur loi pouvait concilier avec le principe d'indivisibilité qui régit les rapports des membres du clergé avec les évêques d'abord, et à leur tour avec le Pape. C'est donc pour avoir méconnu l'indivisibilité des Evêques, on si on veut leur action directe dans la formation des diocèses, que le Pape a répondu du pied leur loi mal conçue.

Maintenant que la loi est votée, l'ancien ministre Clémenceau ne prétend pas y apporter la moindre modification, et compte sur les mesures coercitives qu'il se propose de mettre en vigueur, pour amener le Pape

à s'incliner devant son orthodoxie de mauvais aloi.

Il essaya d'abord par la douceur et la persuasion, mais il s'aperçut bien vite qu'il n'était pas de taille à rompre le bloc qui a lié le clergé catholique à la chaire de Pierre. Les Municipalités radicales ont bien formé des comités, elles se trouvaient pas de prêtres pour les rendre vives. Ces comités de schisme échouèrent placement, et ne tardèrent pas à tomber sous le ridicule.

Rebuté de ce côté, M. Clémenceau fait dire par une presse complaisante, qu'il lui reste d'autres moyens de faire respecter la loi. Tel organe bloqué se réjouit à la pensée qu'un jour il faudra, au simple décret, faire des casernes plus de 7.000 prêtres, pour compléter leurs trois années de service militaire.

Encore cela serait-il la loi ou serait pas moins inacceptable. Il est évident, et il est vrai, que de nombreuses églises seraient privées de pasteurs, et par conséquent les cérémonies de culte deviendraient impossibles. Si c'est le résultat que veut atteindre M. Clémenceau, qu'il le dise franchement, au lieu de déclarer hypocritement que jamais le gouvernement ne fera former une église.

De plus n'a-t-il pas laissé entendre que, d'après les prescriptions d'un loi déjà votée, il lui serait possible d'élouer aux évêques et aux prêtres leurs droits de français, sous prétexte qu'ils obéissent à un chef étranger.

Nous ne sommes pas qu'un homme intelligent, et M. Clémenceau, sans roulement, peut s'arrêter à de tels raisonnements. Pour arriver à la loi, il faut qu'il soit effé devant les redoutables conséquences qui résulteraient de son coupable entêtement !

Le Pape au souverain étranger ! Au point de vue catholique c'est de toute évidence, car les 36 millions de français, au des la religion catholique, le reconnaissent comme Pontife Suprême, et Chef Visible de l'Eglise. C'est Jésus au souverain, mais au souverain spirituel, à cet évêque, prêtre et laïque catholiques, doivent le même respect. Si donc les Evêques sont menacés de perdre leurs droits de français, parce qu'ils obéissent à un Pape, pour les choses qui relèvent de la conscience, il faudra que M. Clémenceau aille jusqu'à bout, et déclare tous les Catholiques déchu de leurs droits de français.

C'est clair comme le jour, mais on voudra que l'application d'une semblable théorie n'est guère praticable. Il n'y aurait plus de France, de français autres que les Juifs, les Protestants, les francs-maçons, les Egarés, et autres peu intéressés par les paroisses.

Allons ! M. le Ministre, vous qui excitez les certitudes circonstancées, à faire voter la loi patriotique, dites-nous si c'est la France que vous voulez !!

certs qu'il prépare, au terme par ses motifs significatifs, en ce qui concerne la loi.

Cette publicité est destinée à considérer les effets des articles comme ont été affirmés.

Ces départs ont eu lieu à la fin de la semaine, car il vint de Couer la mesure de sa réalisation et de sa manifestation. Mais il n'en sera pas sans frais d'imaginations. Personne ne le prendra au sérieux et on lui fera l'honneur d'un dégoût.

Dans notre pays où le travail se fait dans les mines, patrons, employés et ouvriers, chaque 6 et 7 heures de soir, comment serait-il possible de ceux-ci de se présenter à la Mairie entre 3 et 5 heures de soir. Il n'y a que les rouliers qui soient libres à ces heures là, et aussi quelques peu d'autres personnes qui ne travaillent jamais.

Si réellement M. Drou avait voulu procéder sérieusement à sa réformation, ceux qui lui est interdit pour les affaires qui touchent l'Administration de la Ville, pourquoi ne l'avoir pas fait avant d'écarter le couvent de Notre-Dame des Anges, et avant d'avoir accepté la nomination de la Directrice du Lycée des Filles ?

Tout ce qui peut lever maintenant pour pallier le mauvais effet produit dans la population sino de Tourcoing, n'est que de châtier, et comme tel, se méfie pas de refaire l'attention des honnêtes gens.

En présence de bluff magistral du Maire, les Tourcoingois seraient bien tort de se désolant.

Furieux de nos amis nous ont demandé autre avis, et nous leur avons répondu sans hésitation :

Si vous avez du temps à perdre, répondre à l'invité du Maire, mais surtout faites connaître votre protestation sur le livre et sur, et cela en votre présence. Si au contraire vos occupations ne vous permettent pas de disposer d'une après-midi, eh bien ! abstenez-vous carrément, et n'ayez aucun scrupule de conscience, car ces protestations seront purement platoniques et ne serviront à rien.

Le couvent de Notre-Dame des Anges a été acheté par le Maire et M. Jaurès un Lycée des Filles, la Directrice est déjà nommée et rien ne pourra empêcher que ce Lycée se ouvre à l'époque prévue.

Ce sont les contribuables qui paieront la note, car la vicieuse de ce Lycée, se composera de bonairiers et de filles de fonctionnaires.

Contribuables, de vos poches !!

Vous êtes de si bonne composition que M. Drou aurait tort de se gêner.

Une grave nouvelle

Ce jour-là, tout l'Hôtel-de-ville était en émoi à Paris, on avait comme on dit, c'était des idées et des idées mystérieuses. Une sorte d'effacement général, plutôt commode, se faisait sur les figures.

Les-tu va ? tu disais-on tout bas en s'hésitant... tout-jours, sous mystère...

Où, ce jour-là, se passait quelque chose d'insolite à la Mairie.

C'était à peu près la même, et à 40 heures de matin, personne n'avait encore travaillé. Du reste, on se demandait pourquoi, pour que les pièces fussent prêtes à midi moins le quart, l'honneur solennelle qui voit M. l'adjoint monter les marches de l'Hôtel-de-ville, c'était solennel; et on continuait à se regarder, à se demander: M. le Maire ?

Survinrent Auguste, il nous dit qu'il y a un droit d'air lui aujourd'hui, dit-il on pousse un soupir.

Et il s'en va trouver l'appartement à Elbeuf, Alexandre, y a du fâcheux ? Oui, monsieur, et il vient lui comme des demandes à quel point qu'il en va ?

Ah ! Monsieur, de grâce, ne m'en parlez pas, j'ai déjà dit à M. le Maire, et il m'a dit que pour que ça va un malheur tout d'un coup, il y a un fâcheux ? Oui, monsieur, et il vient lui comme des demandes à quel point qu'il en va ?

Et il s'en va trouver l'appartement à Elbeuf, Alexandre, y a du fâcheux ? Oui, monsieur, et il vient lui comme des demandes à quel point qu'il en va ?

GROTESQUE RÉFÉRENDUM !!

M. le Député-Maire de Tourcoing a de ces idées qui dépassent les gens, ses conceptions saines, et au se demandant réellement s'il cherche à s'effacer, ce qui est certainement dans son caractère, on bien s'il a l'intention de se moquer de ses administrés. C'est à la seconde hypothèse que nous nous arrêtons, et en voici la raison.

Déjà nous le savions, il avait acheté la Mairie de Notre-Dame des Anges, au nom de la Ville, sans en avoir reçu l'autorisation du Conseil Municipal, et ce, après que lorsque l'achat fut effectué, qu'il eut dû demander cette autorisation.

Aujourd'hui qu'il est converti par son vote, à la complaisance coupable de ses collègues, (c'est M. le Maire) il voudrait que les Tourcoingois, ses administrés, reconnaissent d'office la légalité de la loi de Jules Ferry qui se propose d'installer dans ledit couvent, un lycée des Filles.

Encore, y a-t-il quel serviraient les protestations ? La Directrice, de Lycée est déjà désignée, et par conséquent la loi est votée, et par conséquent la loi est votée.

Et-que que les remords commencent à naître dans l'âme de notre Député-Maire ? Et pour le faire taire, chercherait-il à provoquer chez ses administrés, une sorte d'approbation pour la mauvaise action qu'il a commise.

Nous le pensons, car le référendum hypo-